

TARIFS DES HONORAIRES

Date d'entrée en vigueur : 10 mars 2026

L'office NOTARY Home pratique les **HONORAIRES** suivants, qui s'entendent toutes taxes comprises (taux de TVA en vigueur de 20%).

Transactions immobilières

Négociation immobilière	Honoraires T.T.C.
Prix de vente net vendeur compris entre 0 € à 30 000 €	3 000,00 €
Prix de vente net vendeur compris entre 30 001 € à 112 500 €	4 950,00 €
Prix de vente net vendeur supérieur à 112 500 €	4,6 %
Mise en vente d'un bien en enchères interactives	5,27 % du prix de vente net vendeur

Locations immobilières

Prestations	Honoraires T.T.C.
Mise en location comprenant : - Recherche du locataire - Etat des lieux d'entrée - Rédaction du bail	Un mois de loyer hors charges incombant au locataire + un mois de loyer hors charges incombant au bailleur
Gestion locative	7,2 % du loyer mensuel hors charges

Droit immobilier

Prestations	Honoraires T.T.C.
Promesse ou compromis de vente	240,00 €

Droit des sociétés

Prestations	Honoraires T.T.C.
Création de société civile	1 200,00 €
Mise à jour des statuts de société	1 800,00 €
Cession de parts sociales	3,6 % du prix avec un min. de 1 000,00 €
Bail commercial	1 440,00 €
Cession de fonds de commerce	3,6 % du prix avec un min. de 1 000,00 €

Droit de la famille

Prestations	Honoraires T.T.C.
Testament olographe	100,00 €
Changement des clauses bénéficiaires d'assurance-vie	sur devis
Consultation de gestion de patrimoine	sur devis

Successions

Prestations	Honoraires T.T.C.
Règlement de factures pour le compte de la succession, par facture	36,00 €
Résiliation d'abonnements, par résiliation	60,00 €
Consultation de la base FICOBA (Fichier des comptes bancaires), consulté sauf opposition des héritiers à la signature des présentes	72,00 €
Consultation de la base FICOVIE (Fichier des Contrats d'assurance Vie et des contrats de capitalisation), consulté sauf opposition des héritiers à la signature des présentes	72,00 €
Recherche des comptes bancaires, des comptes d'épargne salariale et des contrats d'assurance-vie inactifs transférés à la Caisse des Dépôts consulté sauf opposition des héritiers à la signature des présentes	72,00 €
Démarches pour connaître la position des comptes au jour du décès, effectuées sauf opposition des héritiers à la signature des présentes, par établissement bancaire	60,00 €
Déblocage des comptes bancaires, par établissement bancaire	60,00 €
Démarches pour déterminer la fiscalité des contrats d'assurance-vie, effectuées sauf opposition des héritiers à la signature des présentes, par contrat	60,00 €
Déblocage des contrats d'assurance-vie, par contrat	120,00 €

Autres prestations

Prestations	Honoraires T.T.C.
Convention de quasi-usufruit	1 % des sommes objet de la convention avec un min. de 1 000,00 €
Certification de signature	offert
Procuration sous-seing privé	offert